

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE OFFICIELLE

S. A. S. le Prince a reçu aujourd'hui en audience l'Honorable Michael Herbert, Ministre Plénipotentiaire, envoyé par le Gouvernement Britannique pour remettre au Prince la lettre par laquelle Sa Majesté le Roi d'Angleterre annonce à Son Altesse Sérénissime la mort de Sa Majesté la Reine Victoria et l'avènement de Edouard VII au trône d'Angleterre.

Une voiture du Palais a pris et reconduit le Ministre à son domicile.

Par Ordonnances du 21 mars 1901, ont été nommés :

M. Antonin de Guiraud, Directeur de l'Enregistrement et des hypothèques, en remplacement de M. Jules-Constant-Ernest Wurmser, admis à faire valoir ses droits à la retraite ;

M. Dominique-Simon Bertoni, Conservateur des hypothèques, en remplacement de M. Wurmser, admis à faire valoir ses droits à la retraite ;

M. André Carrara, Receveur de l'Enregistrement, en remplacement de M. Bertoni, nommé Conservateur des hypothèques.

Le Comité de l'Instruction publique, avec l'approbation du Prince, a décidé l'application dans les écoles de Monaco des tolérances orthographiques, dont la liste a été dressée en France, sur l'avis du Conseil supérieur de l'Instruction publique et de l'Académie française.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

S. A. S. le Prince Münster, ancien Ambassadeur d'Allemagne à Paris, accompagné de sa nièce, Madame la Comtesse d'Asseburg, sont arrivés au Palais pour y faire un séjour.

S. Exc. le Comte Balny d'Avricourt, Ministre de Monaco à Paris, est également arrivé au Palais.

Les membres de la Société Médicale de Monaco se sont réunis, dimanche soir, en une séance, suivie d'un banquet. S. A. S. le Prince Albert qui, on le sait, a bien voulu accepter la Présidence d'honneur de la Société, a honoré cette réunion de Sa présence, accompagné du Commandant Alban Gastaldi, Officier d'Ordonnance.

Après la séance, au cours de laquelle divers membres de notre corps médical ont donné connaissance de communications intéressantes, le dîner a été servi dans le grand hall des Thermes Valentia, décoré avec goût, de guirlandes de verdure, de fleurs et de drapeaux.

Au dessert, M. le docteur Godineau, président actuel de la Société, a remercié le Prince de l'intérêt constant qu'il porte au corps médical et dont

témoigne Sa présence au milieu des membres de la Société.

Les trois conférences faites ces jours derniers au palais des Beaux-Arts, par M. Dussaud, ont été suivies avec un très vif intérêt et ont obtenu un très grand succès. Dans la première, le distingué professeur a parlé des « Campagnes scientifiques de S. A. S. le Prince Albert » et a fait défiler sous les yeux de ses auditeurs, des projections photographiques, montrant les yachts l'*Hirondelle* et la *Princesse-Alice*, les installations spéciales de ce dernier navire et les nombreux appareils servant aux recherches physiques et physiologiques, appareils dont la plupart ont été établis sur les plans et les indications de Son Altesse.

La seconde conférence a été consacrée à la description du monumental Muséum Océanographique en construction à Monaco, et de nouvelles projections ont fait voir l'ensemble et les détails du monument, puis quelques beaux échantillons des richesses scientifiques qu'il est destiné à contenir. La séance a été complétée par des vues cinématographiques d'une chasse à l'ours et du départ du ballon de l'infortuné Andrée; enfin par le défilé des palais de la rue des Nations à l'Exposition Universelle de Paris.

M. Dussaud, dans sa dernière causerie, a entre-tenu l'auditoire de ses inventions personnelles et, comme l'an dernier dans la salle du théâtre de Monte Carlo, il nous a fait assister à des expériences concluantes sur l'utilité et l'originalité de ses merveilleux appareils, entre autres le « cinématographe pour aveugles », le « phonographe pour sourds », le « téléphone haut parleur » et le « téléphone inscripteur ». Le spectacle charmant de combinaisons cinématographiques et phonographiques ont terminé la séance qui, comme les deux précédentes, ont valu de chaleureux applaudissements au distingué et ingénieux savant.

C'est samedi 30 mars que le Comité de bienfaisance de la Colonie italienne donnera sous le haut patronage de LL. AA. SS. le Prince et la Princesse de Monaco, la grande fête annuelle de charité dans la salle de théâtre et l'atrium du Casino de Monte Carlo, mis gracieusement à sa disposition et somptueusement décorés par les soins de la Société des Bains de Mer.

Cette fête comprendra une représentation dramatique donnée par M. Ermete Novelli et sa troupe qui joueront *Papa Lebonnard*, la belle comédie dramatique de M. Jean Aicard. Le célèbre acteur italien dira, en outre, un monologue inédit de son fils, M. Henri Novelli.

Une kermesse, une tombola et un bal dans l'atrium sont également portés au programme attrayant de cette fête de charité.

A cette occasion, le Comité a déjà reçu de nombreux lots, ainsi que divers dons en argent dont il nous communique la première liste suivante :

Sir Edward Malet, 100 fr. ; comte Bertora, 100 fr. ; baron Arthur de Rothschild, 50 fr. ; M. Solari, 20 fr. ; Chev. Auquier De Comis, 10 fr. ; M. Giardelli Vincent,

10 fr. ; M. François Frigiolini, 5 fr. ; M. et M^{me} Albonico-Turrel à Nice, 5 fr. ; M. Molinari, 3 fr. ; M. Constant Ferraris, 150 fr. ; MM. Ferraris frères, 100 fr. ; Dr Joseph Lavagna, 100 fr. ; MM. Gamba et Fontana, entrepreneurs, 100 fr. ; M. Dominique Marconi, 50 fr. ; M. Charles Florio, 50 fr.

M. le Comte Gastaldi, Maire de Monaco, a reçu, pour les pauvres de la ville, la somme de cent francs qui lui a été adressée par M. Marion, président du Comité de bienfaisance de la Colonie française, auquel il a adressé ses remerciements.

Les bureaux et la chancellerie du Vice-Consulat italien dans la Principauté sont désormais installés dans la maison Desmoutiers (escalier du Marché) à la Condamine.

La *Symphonie en sol mineur* de Kallinikow qui ouvrait le dernier concert classique a été écoutée avec le plus vif intérêt; c'est une des pièces les plus fouillées de la jeune école russe moderne; après cette belle page, le public a fait fête à une pianiste hors ligne, M^{lle} Janotha, qui a exécuté à la perfection le *concerto* de Schumann. Cette excellente artiste a également fait apprécier la souplesse et le charme de son talent dans un *nocturne* (Chopin), une valse du même et un « morceau gracieux » de sa composition. Pour terminer ce concert, l'orchestre, sous la magistrale direction de M. Jehin, a enlevé avec fougue et puissance la magnifique ouverture du *Tannhäuser*.

Un autre concert digne d'être signalé fut celui de dimanche dernier, consacré à l'audition d'œuvres de Verdi, c'a été une véritable solennité artistique et commémorative en l'honneur de l'illustre génie défunt; l'œuvre du maître de Busseto a toujours tenu une grande place dans le répertoire du théâtre de Monte Carlo et elle est l'objet de l'admiration de tous dans la Principauté. Aussi le concert dirigé par M. Vigna avait-il attiré une affluence nombreuse qui a fait un accueil enthousiaste au superbe programme composé pour la circonstance et qui comprenait l'ouverture de *Luisa Miller*, de la *Forza del Destino*, le chœur de *I Lombardi*, le prélude des *Masnadieri*, un chœur de l'opéra *Nabucco*, le prélude de la *Traviata* et la grande marche d'*Aïda*, avec le concours de l'excellente Société Philharmonique de Monaco.

S. A. S. le Prince Albert assistait à cette solennité musicale.

Samedi a eu lieu le dernier tirage hebdomadaire de la tombola annuelle de l'Exposition du Palais des Beaux-Arts. En voici les résultats :

Le n° 20 gagne *Chez le satrape de Suziane*, peinture de Rochegrosse.

Le n° 68 gagne *Récolte des blés*, peinture de Valtin.

Le n° 253 gagne *l'Automne sur l'Orne*, peinture de Moteley.

Le n° 1836 gagne *Nègre de Sidi Okba*, peinture de José Silbert.

Le n° 3696 gagne *Tête de jeune femme*, peinture de Espinos.

Le n° 303 gagne *Vase pensées*, bronze doré, de Baubien.

Le n° 5751 gagne *Cachet la Pudeur*, or vané, de Gurschner.

Dans ses audiences des 19 et 22 mars, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Pierre Depeccati, né à Rivolta-d'Adda (Italie), le 11 septembre 1864, journaliste à La Turbie, quinze jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion ;

Jean-Damien Pailhès, né à Saint-Affrique (Aveyron), le 23 novembre 1877, cultivateur, sans domicile, même peine et même délit ;

Emile-Auguste Régimbal, né à Paris, le 21 novembre 1852, garçon boucher, sans domicile fixe, quinze jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion et mendicité ;

Marie-Célestine Goret, née à Linese (Seine-et-Oise), le 13 septembre 1868, journaliste, quinze jours de prison pour mendicité et outrages aux agents de la force publique ;

Joseph Pouzet, né à Mariol (Allier), le 29 août 1831, terrassier, sans domicile fixe, deux mois de prison et 50 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion (récidive).

La Compagnie des Chemins de fer P.-L.-M. délivrera du 24 mars au 4 avril, des billets d'aller et retour de 1^{re} et 2^e classe, avec arrêts facultatifs, valables pendant 30 jours, pour Rome.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mercredi dernier, 24 tireurs ont pris part au *Prix des Palmiers*, qui a été gagné par M. H. Barker, 9 sur 9 ; les deuxième et troisième places ont été partagées entre MM. Geddes et Wilder, 9 sur 10.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Galfon, Wilder, Chase et Comte de Robiano.

21 tireurs ont pris part au 9^e *Prix Supplémentaire* qui a eu lieu le lendemain jeudi. Les première et deuxième places ont été partagées entre MM. R. Gourgaud et Vernon Barker, 11 sur 11 ; la troisième place a été gagnée par M. Wilder, 11 sur 11.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Geddes, Asplen, Roberts, capitaine Dancourt, Harriison, Chase et Robinson.

Vendredi, le *Prix de Saint-Roman* a réuni 28 tireurs ; les première et deuxième places ont été partagées entre MM. Paccard et Wilder ; la troisième place a été gagnée par M. le comte Gajoli.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Galfon et Paccard.

Hier lundi, 28 tireurs ont pris part au *Prix de Larvotto*. La première place a été gagnée par M. Galfon, 13 sur 14 ; deuxième, M. le capitaine Dancourt, 12 sur 14 ; troisièmes, MM. le baron de Tavernost et le baron de Montpellier.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Robinson, comte de Robiano et de Maubeuge.

Aujourd'hui mardi, *Prix Doyen* (handicap).

Mercredi 27 mars. — *Prix d'Eze*, 1,000 francs.

Jeudi 28 mars. — *Prix des Bananiers* (handicap), 1,000 fr.

Samedi 30 mars. — *Prix de Clôture* (handicap), 5,000 fr. et une médaille d'or.

Jeudi 28 Mars 1901, à 2 heures 1/2 du soir

18^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

AVEC LE CONCOURS DE

M. HUGO HEERMAN, violoniste

Leonore, ouverture (n° 3) Beethoven.
 Concerto en ré, pour violon et orchestre. Brahms.
 (Première partie). — M. HUGO HEERMAN.
 Psyché, fragments symphoniques. César Franck.
 A. Adagio Spohr.
 B. Mazurka Wieniawski.
 M. HUGO HEERMAN.
 Marche héroïque Saint-Saëns.
 A la mémoire de Henri REGNAULT.

La Vie Artistique

LA SAISON LYRIQUE A MONTE CARLO

Première de **CARMEN**, opéra en 4 actes ; paroles de Meilhac et Halévy, musique de Georges Bizet. — Distribution : Carmen, M^{me} de Nuovina ; Micaëla, M^{lle} Leclerc ; Mercèdes, M^{lle} Holmstrand ; Frasquita, M^{lle} Rossi ; Paquita, M^{lle} Detroux ; Une Bohémienne,

M^{lle} Girère ; Don José, M Alvarez ; Escamillo, M. Soulacroix ; Zuniga, M. Blancard ; Le Dancaire, M. Hittmans ; Le Remendado, M. Baud'huin ; Moralès, M. Borie.

C'est samedi dernier qu'a eu lieu la première représentation de *Carmen*. Nous avons pu ainsi réentendre à deux années d'intervalle, ce ravissant opéra qui couronne dignement la brillante série des grands spectacles d'art de Monte Carlo, donnés sous le haut patronage de Leurs Altesses Sérénissimes.

Avec la partition de *Carmen*, le génial compositeur français, mort trop tôt pour l'évolution de l'école moderne, a enrichi d'un chef-d'œuvre de plus et des plus lumineux le patrimoine de cette école.

Déjà son esprit ardent et ingénieux n'avait pas hésité devant les plus heureuses hardiesses de l'harmonie : l'*Arlésienne* et les *Pêcheurs de Perles* en attestent, ainsi que la *Jolie Fille de Perth* et *Djamileh*. La mort vint le surprendre au moment où il atteignait l'apogée de sa gloire, trois mois après avoir donné *Carmen* à l'Opéra-Comique, en 1875. Son génie, néanmoins, ne cessera pas de briller au théâtre, où son originalité a trouvé aujourd'hui une si large place. Car tout est là : Bizet eut, avec le feu sacré, le culte de l'art et l'inspiration d'une mélodie pure et délicate. Son œuvre est hardie et passionnée ; on y sent passer comme un souffle de vie, d'où se déroule le drame musical.

Mais ne voulant point analyser une partition définitivement jugée et universellement populaire à l'heure actuelle, bornons-nous à constater ici son nouveau triomphe.

Les applaudissements frénétiques qui l'ont saluée ont prouvé tout le charme dont le public a été enveloppé au cours de ce beau spectacle.

Carmen, c'était M^{me} de Nuovina, qui a chanté et joué ce rôle difficile avec un art parfait et une grande séduction. C'est bien l'héroïne de la *plaza de los toreros* en toute sa beauté vivante et originale. Une délicieuse voix, une diction tout-à-fait remarquable, une allure dramatique personnelle, une émotion pleine de charme, tout en un mot de ce que prête M^{me} Nuovina au personnage endiablé de *Carmen* est absolument admirable et la révèle artiste de premier ordre.

M. Alvarez est tout simplement merveilleux en Don José. Superbe d'allures et d'expression, il a fait de ce rôle une création de tout point supérieure. Il ne s'est jamais écarté de la vérité ; son jeu de grand artiste nous a profondément remués, notamment au quatrième acte, où il a eu des élans d'une puissance tragique admirable et une vocalisation surprenante.

A côté de M. Alvarez et M^{me} de Nuovina, acclamés et rappelés d'acte en acte, on a chaleureusement fêté M. Soulacroix en Escamillo.

M. Soulacroix, dont la sympathique voix de baryton et l'excellent jeu de comédien ont fait valoir tout l'intérêt de son rôle, a remporté un très vif succès. On lui a redemandé l'air du *Toréador* qu'il a chanté avec beaucoup de *brio* et d'énergie.

M^{lle} Leclerc, tout-à-fait charmante sous les traits de Micaëla, joue avec énormément de grâce, et fait applaudir son exquise voix et son âme pleine d'émotion.

Tous les autres rôles sont bien tenus, et il convient de féliciter M^{lles} Holmstrand, Rossi, Detroux, Girère et MM. Blancard, Hittmans, Baud'huin et Borie, qui complètent une interprétation hors ligne.

La Direction a monté *Carmen* avec un grand soin et un luxe éclatant.

Les chœurs, nous le répétons ici avec un sentiment de sincère admiration, ont une vie et une méthode de chant dignes de la scène merveilleuse de Monte Carlo.

L'orchestre, sous la conduite de M. Léon Jehin, est on ne peut plus parfait.

Avons-nous besoin d'ajouter qu'après le deuxième acte les ovations étaient devenues de l'enthousiasme ?

Ah ! comme nous avons eu raison de prévoir un très gros succès pour l'œuvre séduisante de Bizet et pour cette magnifique pléiade d'artistes !

FERNAND PLATY.

Lettre de Paris

Paris, 25 mars 1901.

On a enterré hier ce charmant Philippe Gille, qui fut un journaliste très boulevardier avant de prendre sa retraite sous la Coupole, et sut à merveille assaisonner les petits plats de la chronique avant de rédiger de gros volumes sur l'histoire de l'art. Carrière aimable et douce, avec un peu de paradoxe ; car commencer dans les lettres en écrivant les *Charbonniers*, — cette jolie fantaisie où triompha vers 1872 la verve d'Anna Judic, alors à son aurore, — collaborer ensuite avec Labiche pour les *Trente Millions de Gladiateur*, et avec Meilhac pour *Ma Camarade* et *Manon*, et finir dans le frac vert d'un membre de l'Académie des Beaux-Arts : voilà qui paraît d'abord un peu imprévu.

Mais Philippe Gille avait un esprit souple et nullement systématique ; il acceptait les événements comme ils se présentaient, se contentant de les arranger le plus heureusement qu'il lui était possible. De là, sa fortune aimable, sa destinée sans heurt, le poursuivant harmonieusement à travers toutes sortes de petits bonheurs saisis avec adresse. Edmond de Goncourt consacra une page pittoresque au journaliste éveillé que fut notre regretté confrère : « Vraiment, Philippe Gille est un charmant conteur de ces épisodes parisiens, par la bonhomie du raconter, les sous-entendus, les phrases inachevées et les interrogations comiques, les — *vous comprenez bien ?* de son bout de nez et de son œil rond. »

Les écrivains polis et discrets, dans le genre de celui qui vient de mourir, évoquent déjà une génération disparue. Et c'est pour cette raison qu'on salue leur départ avec une tristesse particulière. Aujourd'hui, les flûtistes de la presse ne sont plus guère entendus ; les joueurs de trombone et les batteurs de grosse caisse font trop de tapage sur la place publique !...

* * *

Et puisque je parle de journalistes de race ce m'est une excellente occasion pour signaler le dernier livre de M. Aurélien Scholl.

Je n'ai jamais pu me défendre d'une sympathique admiration pour M. Aurélien Scholl, que les journalistes originaux ont surnommé le « roi de la chronique ». Lui aussi appartient à une époque légèrement disparue à laquelle j'ai maintes fois rêvé et qui me semble avoir été sinon l'âge d'or, du moins l'âge doré. Ce fut le temps des soupers fins chez Tortoni, où l'on faisait chez ce célèbre glacier une petite consommation de friandise et une grande consommation d'esprit, où l'on s'illustrait par un bon mot et où l'on s'immortalisait par plusieurs. Ah ! le bon ! oh ! le joli temps ! si superficiellement français, si vainement brillant ! Je ne vois guère que Naples où la vie ait encore, au bord du golfe béni, cette grâce immédiate et légère.

Or donc, M. Aurélien Scholl, en un volume plein d'un sel parisien, nous rapporte une foule de bonnes histoires. Presque toutes sont de lui. Quelquefois il les prête aux autres, par modestie, car il a trop d'esprit pour songer à la prudence toujours maladroite. Ce livre s'appelle : *Poivre et Sel*. Lisez-le. Il pétille et se trémousse ; il rit et vit. C'est un régal.

Vous y trouverez également une préface de M. Emile Faguet, préface bien amusante, pas du tout professorale, toute émaillée de justes aperçus et d'ingénieuses réflexions.

Et, tout en préfaçant, M. Emile Faguet nous rapporte, lui aussi, des traits tout à fait amusants. Un jour, Sarcey se bat en duel. Avant le combat, les témoins se livrent à une violente discussion. Sarcey s'avance alors vers son adversaire et lui dit : « Monsieur, si nous allions séparer nos témoins ? »

Un autre jour, Sarcey écoute, à l'Odéon, à côté de Jules Lemaitre une conférence de M. Ferdinand Brunetière qui débute ainsi : « Messieurs, je ne sais pas si cette causerie, que je vais avoir avec vous sur Regnard, sera une défense ou un réquisitoire ; je me demande encore si je vais être un avocat ou un ministère public ; j'hésite... » Et alors Sarcey, se penchant vers Jules Lemaitre : « Dites donc, Brunetière qui croit que c'est vous qui faites la conférence ! » Cela est exquis, mais il me semble que ces pointes ne sont pas dépourvues de toute ironie.

Aurélien Scholl n'a pas seulement de l'esprit ; il a infiniment de bon sens. Sous leur apparence badine, nombre de ses pensées sont d'une jolie profondeur. J'en glane quelques-unes : — « Les croyants sont des gens qui ne vont nulle part, mais par un beau chemin. » — « Il faudrait avoir deux vies, l'une pour apprendre à gouverner l'autre. » — « Qu'il faut être futile pour se prendre au sérieux ! » — « Nous ne reprochons pas à une jolie femme d'être légère, parce que cela peut nous être utile, ni à une vieille femme d'être vertueuse parce que cela ne nous cause aucun tort. »

L'heureux temps où l'on pouvait avoir de l'esprit, pour le plaisir, contre personne et pour tout le monde ! Aurélien Scholl, vous qui êtes un sage, enseignez-nous-en donc le merveilleux secret ! S. L.

MARINE ET COLONIES

Les travaux d'amélioration dans les ports allemands. — *Engineering* emprunte à un rapport consulaire les renseignements qui suivent sur l'agrandissement des ports allemands.

Hambourg, le plus grand port allemand — c'est aussi le plus grand du continent — a été agrandi à plusieurs reprises, il dispose aujourd'hui de 24 kilomètres de quais pour les navires de mer et de 28 kilomètres de quais ou de berges appropriées pour la batellerie de rivière. 420 grues ont été installées sur les quais pour faciliter les déchargements et chargements, et les marchandises trouvent abri dans 170,000 mètres carrés de hangars et 34,000 mètres carrés de magasins indépendants des magasins du port libre.

Comme l'Elbe n'avait pas une profondeur suffisante pour le passage des énormes navires modernes, Hambourg a fait de Cuxhaven un port extérieur pour les navires de tous tirants d'eau. L'accumulation des sables dans le Weser au-dessous de Brème a forcé ce port à agir de même avec Bremerhaven, port extérieur, oré à l'embouchure de Geeste, en 1830, et amélioré en 1851, puis en 1867. Plus tard, plus de 40 millions de francs ont été consacrés à l'amélioration de l'estuaire du Weser qui a été approfondi, en même temps que 38 millions étaient consacrés à l'amélioration du port de Brème.

Une somme égale a été dépensée pour Stettin qui, grâce aux travaux terminés il y a deux ans, dispose aujourd'hui d'un port libre de 61 hectares auquel donne accès un chenal de 7 mètres de profondeur. Le canal de Pillau donne une route sûre vers la mer à Königsberg; ce travail, qui a coûté 15 millions de francs sera terminé l'an prochain, il est d'ores et déjà ouvert aux navires de 5^m,50 de tirant d'eau.

De grands travaux ont été également exécutés pour Emden qui est devenu un grand port maritime pouvant recevoir des navires de 10 mètres de tirant d'eau. L'achèvement du canal de l'Elbe à la Trave est venu favoriser le développement de Lubeck, et des sommes considérables ont été dépensées pour améliorer les conditions d'accès, agrandir ou perfectionner l'outillage, dans les ports d'Elbing, Memel, Griesswald, Stralsund, Wismar, Heiligenhafen, Schleswig et autres, Dantzig enfin vient de décider la construction d'un port moderne auquel sera consacrée une somme d'environ 8 millions de francs.

VARIÉTÉS

A propos de « Quo Vadis »

Le succès que vient de remporter sur la scène de la Porte-Saint-Martin, à Paris, le drame *Quo Vadis*, tiré du célèbre roman de Sienkiewicz, a remis, pour ainsi dire, à la mode la figure du charmant poète Pétrone, qui est un des personnages principaux du drame. Citons donc une des pièces de ce gracieux poète de la décadence latine. Elle est d'autant plus curieuse de la part de « l'arbitre des élégances » de la cour néronienne, qu'elle a pour sujet *l'Inutilité de la parure*. Voici la traduction :

Cesse, je t'en supplie, aimable fille, de te montrer à moi si parée; épargne un cœur qui t'appartient tout entier; ne l'accable pas par ta beauté! Cesse de surcharger tes attraits d'ornements superflus: l'art ne peut rien ajouter à tant d'appas. A quoi bon arranger avec tant de soin ta tête et tes cheveux? Ta tête est si belle par elle-même, tes cheveux en désordre me plaisent tant! Pourquoi ce ruban de soie qui tient captive ta blonde chevelure? Près de ses tresses dorées, pâlit la soie la plus brillante. Pourquoi multiplier les boucles qui couronnent ta tête? Abandonnés à la nature, tes cheveux ont tant de charmes.

Je ne puis concevoir pourquoi tu portes un voile d'or: ton front nu a plus d'éclat que l'or. Ton oreille est

chargée d'or et de pierreries; et cependant, nue, ton oreille est préférable à la rose nouvelle. Tu empruntes au pastel un coloris éblouissant; et cependant ton teint est, par lui-même, plus brillant que le pastel. Un collier, en forme de croissant, étincelle sur ton cou de neige, et, sans cette parure, ton cou est ravissant. Tu couvres d'un voile jaloux ta gorge d'albâtre, et ta gorge repousse le voile qui la couvre. Pour empêcher ta robe de flotter, tu emprisonnes ta taille dans les nœuds d'une ceinture: ta taille est l'objet de ma vénération, même lorsque ta robe est flottante.

Dis-moi: pourquoi cet anneau et cette pierre précieuse qui entourent des doigts délicats, quand la pierre reçoit tout son prix du doigt qui la porte? Il n'est point de parure qui puisse ajouter à tes charmes naturels, et tu n'es déjà que trop belle, pour mon malheur! Cesse, par des agréments d'emprunt, de vouloir paraître trop belle: ne l'es-tu pas déjà par tes propres attraits? Ce n'est pas pour moi que tu dois avoir recours à tant de soins: comme si, pour t'aimer, j'avais besoin d'y être contraint par la violence! Mon penchant me porte à t'aimer, et je ne combats pas cette douce inclination. Je ne t'aimerais pas davantage, quand tu serais la déesse des fleurs.

Tes yeux le disputent d'éclat aux rayons qui entourent Jupiter, et les traits de sa foudre pâleraient aux feux que lancent tes prunelles. Rien, dans l'univers, de plus brillant que le soleil; et cependant, près de toi, le soleil est pâle et sans clarté. Ton cou est plus blanc que la neige nouvellement tombée, que la neige dont le soleil n'a point encore altéré la blancheur. Ton front, ta poitrine ressemblent à du lait, au lait d'une chèvre qu'on vient de traire, à son retour du pâturage. Les parfums balsamiques que répand une forêt au printemps sont moins doux que ton haleine, et le plus frais jardin n'a rien qui te soit préférable. Les suaves couleurs d'une prairie, même lorsqu'elle est émaillée de fleurs n'approchent pas de ta beauté. Le blanc troène ne peut t'égaliser; le lis qui s'élève sur le vert gazon s'avouerait vaincu par ton éclat. La rose, avant même d'être détachée de son buisson épineux, n'égale point l'incarnat de tes joues. La violette épanouie et dans toute sa gloire, quand on ose la comparer à toi, n'a plus rien que de vulgaire.

Si, la robe retroussée, les cheveux flottants, l'arc en main, les bras nus, comme Diane la chasseresse, et accompagnée d'un chœur de dryades, tu poursuivais de tes traits les sangliers fougueux, et qu'un dieu te rencontrât errante au milieu des forêts, il te prendrait pour une véritable divinité.

Lorsque trois déesses se disputèrent le prix de la beauté, et prirent Paris pour leur juge, son choix préféra Vénus aux deux autres; et, sur trois, deux se retirèrent vaincues. Ah! si, te joignant alors à ces trois rivales, tu te fusses offerte la quatrième à cette épreuve, Paris eût adjugé le prix à la quatrième; et si la pomme devait être la récompense de la plus belle, elle aurait été la tienne.

Celui-là porte un cœur de fer, qui peut voir sans émotion tes célestes appas et l'incarnat brillant de tes joues. S'il est un mortel insensible à tant de charmes, je le convaincrai sans peine d'être né d'un chêne ou d'un rocher.

PÉTRONE

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 17 au 24 Mars 1901

SAVONE, b. *Angelo-Padre*, it., c. de Dominici, charbon.
MENTON, yacht à vap. *Gabrielle*, fr., c. Ricord, sur lest.

Départs du 17 au 24 Mars

NICE, y. à vap., *Taurus*, amér., c. Sherlock, sur lest.
MENTON, yacht à vap. *Gabrielle*, fr., c. Ricord, —
NICE, br.-goél. *Elisa*, fr., c. Spadoni, —
— b. *Rondinella*, fr., c. Mangiapan, —

REMERCIEMENTS

La famille BLANCHY remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu assister à la messe d'anniversaire qui a été célébrée vendredi dernier à la Cathédrale de Monaco, à la mémoire de

Monsieur Nicolas BLANCHY

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire, le **Lundi 8 Avril 1901**, à deux heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires ou porteurs de deux cents actions de la Société, ou de l'équivalent en cinquièmes, ayant déposé leurs titres au siège social au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article 35 des statuts équivaut à celle des titres eux-mêmes.

ORDRE DU JOUR :

Rapport du Conseil d'Administration sur l'Exercice 1900-1901.

Rapport des Commissaires.

Approbation des comptes, s'il y a lieu.

Fixation du dividende.

Acquisition et cession de terrains.

Ratification de la nomination du Directeur Général.

Nomination des Commissaires des Comptes.

Etude de M^e A. BLANC, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi, 39

VENTE SUR LICITATION

AVEC ADMISSION D'ÉTRANGERS

Après renvoi et au rabais

A Monaco, au Palais de Justice, le samedi 6 avril 1901, à 10 heures du matin

DU SQUARE NAVE

situé à Monaco, Condamine.

A la requête de madame Emilie-Adélaïde NAVE, épouse assistée et autorisée de monsieur Alexis-Joseph-Adolphe TROUILLET, docteur en médecine, avec lequel elle demeure à Kairouan (Tunisie).

Ayant élu domicile en l'étude de M^e BLANC, notaire.

En présence ou eux dûment appelés de :

Monsieur Félix NAVE, ingénieur-électricien, demeurant à Paris, 99, rue Saint-Lazare;

Et madame Eugénie REMIGNON, veuve de monsieur Jules-Emile-Noël NAVE, demeurant à Embrun, et ci-devant à Monaco.

Colicitants :

Ayant M^e BARBARIN pour avocat.

Et en exécution d'un jugement rendu en chambre du conseil par le Tribunal Supérieur de Monaco, le 18 janvier 1901 — et d'une ordonnance rendue par monsieur le Président dudit Tribunal, le 24 mars courant, tous deux enregistrés.

Il sera procédé le samedi 6 avril 1901, à 10 heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur de Monaco au Palais de Justice, et par devant monsieur le Baron de ROLLAND, son Président à ce commis.

A la vente sur licitation au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble dont la désignation suit :

DÉSIGNATION :

Un terrain affectant la forme d'un carré en nature de jardin, complanté d'arbustes et arbres d'agrément, clos de murs surmontés d'une grille, situé à Monaco, Condamine, entre les rues des Princes, des Orangers, Imberty prolongée, et du square Nave, connu sous le nom de : *Square Nave*,

Ce terrain est cadastré section B, n° 39^P et a une contenance de 479 mètres carrés 92, dont 157 mètres carrés 38 peuvent être bâtis.

Ensemble la rue du Square Nave, et tel au surplus que le tout s'étend, poursuit et comporte avec toutes ses attenances et dépendances sans exception ni réserve.

CAHIER DES CHARGES :

Cette vente aura lieu sur un cahier des charges dressé par M^e Blanc, notaire à Monaco, le 23 janvier 1901, enregistré, et déposé au Greffe du Tribunal Supérieur, par acte du 25 du même mois, enregistré :

MISE A PRIX :

Elle aura lieu sur la mise à prix, outre les charges, fixée par le jugement sus énoncé de... **20,000 francs**

Et à défaut d'enchères sur cette mise à prix, la vente aura lieu au rabais conformément aux dispositions de l'article 911 du Code de Procédure.

Entrée en jouissance immédiate.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Conformément aux dispositions de l'article 603 du Code de Procédure Civile, il est déclaré que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscriptions d'hypothèques légales, devront requérir ces inscriptions avant la transcription du jugement d'adjudication.

S'adresser pour prendre connaissance du cahier des charges, au Greffe du Tribunal Supérieur, et pour tous renseignements à M^e Blanc, notaire.

Fait et rédigé à Monaco, par M^e Blanc, notaire, le 23 mars 1901.

Signé : A. BLANC.

Enregistré à Monaco, le 23 mars 1901, folio 78 verso, case 4. Reçu un franc.

Signé : BERTONI.

Etude de M^e A. BLANC, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi, 39

VENTE SUR LICITATION

APRÈS ACCEPTATION BÉNÉFICIAIRE
AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHÉRISSEUR

A Monaco, au Palais de Justice, le mercredi 17 avril 1901, à 10 heures du matin

D'UN IMMEUBLE

situé à Monaco, avenue de Monte Carlo, composé de deux villas *Colombe* et *Montjoie*, et dépendances, — dépendant de la succession bénéficiaire de madame D'AURIOL ci-après nommée.

En exécution d'un jugement rendu par le Tribunal Supérieur de Monaco, le 22 février 1901, enregistré,

Et à la requête de monsieur Jules-Eugène-Frédéric VENTRE D'AURIOL, professeur de langues, demeurant à Monaco ;

Ayant élu domicile en l'étude de M^e BLANC, notaire ; Et en présence ou eux dûment appelés de :

1^o Mademoiselle Elisabeth-Rosalie-Eugénie-Aurélien VENTRE D'AURIOL, célibataire majeure, sans profession, demeurant à Paris ;

2^o Monsieur Auril-Charlemagne-Geneviève-Eugène-Emile VENTRE D'AURIOL, demeurant à Londres ;

3^o Et Monsieur Henri-Aurélien-Louis VENTRE D'AURIOL, demeurant à Neuilly-sur-Seine.

Défendeurs défaillants :

Messieurs et mademoiselle D'AURIOL frères et sœur, seuls héritiers de madame Aurélie-Hortense LACOUR leur mère, en son vivant veuve en premières noces de monsieur Jean-Antoine-Eugène VENTRE D'AURIOL, et épouse en secondes noces divorcée de monsieur Charles-Narcisse JOUVEAU DUBREUIL, ladite dame demeurant et domiciliée à Monaco, villa Colombe, où elle est décédée, le 20 mars 1899.

Qualités constatées par l'intitulé de l'inventaire dressé après ce décès, par M^e BLANC, notaire à Monaco, en date au commencement du 17 avril 1899, mais acceptées sous bénéfice d'inventaire seulement, ainsi qu'il résulte de trois déclarations faites au Greffe du Tribunal Supérieur deux le même jour, 26 juillet 1899, et la troisième, le 19 octobre suivant.

Il sera procédé, le mercredi 17 avril 1901, à 10 heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur de Monaco, au Palais de Justice, et par devant monsieur d'Hauteroche, juge à ce commis ;

A la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, en un seul lot de l'immeuble dont la désignation suit :

DÉSIGNATION :

Une propriété située à Monaco, avenue de Monte Carlo, comprenant :

1^{ent} Deux villas appelées :

1^o L'une *Villa Colombe*, élevée sur sous-sol d'un rez-de-chaussée et de trois étages, construite en pierres et briques et couverte en tuiles ;

2^o Et l'autre, *Villa Montjoie*, élevée sur rez-de-chaussée d'un étage, construite en pierres et couverte en tuiles.

2^{ent} Un bâtiment à simple rez de-chaussée, servant en partie, de caves et d'établissement à usage de Café-Restaurant, dit « Brasserie Gambrius », construit en pierres et couvert par la terrasse de l'immeuble.

Ce bâtiment se trouve à l'encoignure de l'avenue de Monte Carlo et au bas de l'escalier dit de Sainte-Dévote.

3^{ent} Une terrasse sur le bâtiment dont s'agit, formant le jardin des deux villas sus indiquées.

Le tout d'une contenance totale d'environ 1,173 mètres carrés, est porté au cadastre pour une superficie de 1,051 mètres carrés, sous les n^{os} 489, 490 et 491 de la Section B, et tient au nord, le chemin de fer, à l'est, l'Hôtel des Princes, appartenant à M. Desfossés, au midi, l'avenue de Monte Carlo et à l'ouest, l'escalier dit de Sainte-Dévote et la Place.

Ensemble, les objets mobiliers, meubles meublants, garnissant la Villa Montjoie et les premiers et deuxième étages de la Villa Colombe, et décrits en un inventaire annexé au cahier des charges ci-après énoncé :

CAHIER DES CHARGES :

Cette vente aura lieu sur un cahier des charges dressé par M^e BLANC, notaire à Monaco, le 15 mars 1901, enregistré et déposé au Greffe du Tribunal Supérieur, par acte du 16 du même mois, enregistré.

MISE A PRIX :

Elle aura lieu en un seul lot, sur la mise à prix fixée par le jugement sus énoncé, outre les charges, de deux cent mille francs, ci **200,000 fr.**

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Conformément aux dispositions de l'article 603 du Code de Procédure Civile, il est déclaré que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscriptions d'hypothèques légales, devront requérir ces inscriptions, avant la transcription du jugement d'adjudication.

S'adresser, pour prendre connaissance du cahier des charges, au Greffe du Tribunal Supérieur, et pour tous renseignements, à M^e Blanc, notaire.

Fait et rédigé à Monaco, par M^e Blanc, notaire. le 19 mars 1901.

Signé : A. BLANC.

Enregistré à Monaco, le 20 mars 1901, folio 78 recto, case 1. Reçu un franc.

Signé : BERTONI.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite **Louis MARRAND**, sont prévenus de nouveau, conformément à l'article 464 du Code de Commerce, que la vérification des créances aura lieu en la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, le 16 avril prochain, à 3 heures de l'après-midi.

En conséquence, ils sont invités à se présenter en personne, ou par fondé de pouvoirs, si déjà ils ne l'ont fait, devant M. Raybaudi, syndic, à l'effet de lui remettre

leurs titres accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées.

Monaco, le 25 mars 1901.

Pour le Greffier en Chef,
Signé : A. Cioco, C. G.

AVIS

Les créanciers reconnus de la faillite de la demoiselle **Jeanne COUCK**, sont invités à se présenter, le 3 avril prochain, à 2 heures de l'après-midi, au Palais de Justice, à Monaco, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat, et, en cas d'union, pour y être procédé conformément aux dispositions des articles 500 et 501 du Code de Commerce.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

MAISON MODÈLE

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala
IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

Médailles d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers et Paris
Pour la fabrication des objets en bois d'olivier
Souvenirs du pays

MAROQUINERIE EXTRA-FINE. — ARTICLES DE PARIS
JOUETS DERNIÈRES NOUVEAUTÉS
GRAND RAYON SPÉCIAL DE PAPETERIE. — REGISTRES
PHOTOGRAPHIES. — CARTES POSTALES
FOURNITURES DE BUREAUX
PARFUMERIES GRANDES MARQUES. — EVENTAILS
GANTS. — RUBANS. — VOILETTES
CHAUSSETTES ET BAS DE SOIE. — CHEMISES DE SOIRÉES
CRAVATES. — CHAUSSURES FINES
OMBRELLES RICHES. — PARAPLUIES. — CANNES
ARTICLES DE JEUX. — ROULETTES. — TAPIS
ARTICLES DE VOYAGE

English spoken — Man spricht deutsch

PRIX TRÈS MODÉRÉS

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX
VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI
BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO
EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote)
MONTE CARLO

Imprimerie de Monaco — 1901

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Mars	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
18	742.2	742.7	741.8	741.1	740.5	11.2	12.5	12.2	12.2	11.1	86	E. fort.	Variable, pluie.		
19	736.5	737.7	738.3	738.3	738.2	12.2	12.1	12.5	12.3	11.7	81	E. et S.-E. fort.	Couv., pl. et averses.		
0	734.2	734.5	735.2	736.3	737.2	12.2	14.2	14.2	12.8	11.6	76	S.-E. faible.	Nuageux, pluie.		
21	740.5	741.7	742.2	742.3	743.9	12.5	15.6	15.5	12.6	11.8	88	N.-E. N.-O. faible.	Beau.		
22	746.8	747.5	747.6	748.2	749.3	13.1	17.2	13.9	12.5	12.4	83	N.-O. faible.	Couvert, pluie.		
23	750.8	751.5	752.2	753.5	756.6	12.2	14.2	15.2	12.1	11.6	78	id.	Couvert.		
24	757.5	757.7	759.4	756.3	755.7	9.5	13.3	11.5	10.2	9.2	82	id.	Couvert, pluie.		
DATES		18	19	20	21	22	23	24							
TEMPÉRATURES		Maxima.	13.8	13.7	15.5	15.8	17.5	16.2	13.3						
EXTRÊMES		Minima	10.9	11.2	10.9	10.6	10.9	11.2	8.9						

Pluie tombée : 78mm 2